

Recherche en éducation et gouvernance : espaces de rencontres, d'échanges et de concertation entre chercheurs et décideurs

Bernard Wentzel et Francesco Arcidiacono

Le 20 et 21 avril 2016, le colloque international « Gouvernance et recherche en éducation », organisé par l'Institut de Recherche et Documentation Pédagogique et la Haute École Pédagogique BEJUNE, s'est déroulé sur le site de Bienne (Suisse). Cet événement a constitué une occasion de créer des espaces de réflexion autour des modes de gouvernance en éducation qui ont considérablement évolué au cours des dernières décennies, dans la plupart des contextes nationaux ou régionaux. En effet, il n'est pas chimérique de considérer que les éclairages proposés par la recherche en sciences humaines et sociales ont contribué à la mise en œuvre de politiques d'éducation, à la régulation et même à l'organisation de modes de gouvernance. Les deux institutions co-organisatrices de ce colloque international ont donc eu comme but de questionner les usages et l'impact des connaissances produites par la recherche sur l'action publique dans le domaine de l'éducation. Il s'agissait d'une occasion d'observation, d'analyse et de concertation entre les chercheurs et les décideurs qui se sont retrouvés ensemble pendant deux jours lors de cette manifestation.

Les raisons d'une telle manifestation sont multiples. Comme le soulignent Lusignan et Pelletier (2009), « la notion de gouvernance est devenue de plus en plus fréquente pour recourir à la description de situation, ou encore pour formuler des prescriptions, de nature sociopolitique, organisationnelle, managériale ou économique [...] Les pratiques de gouvernance reposeraient donc sur un réseau collaboratif d'acteurs à la recherche du meilleur compromis, en opposition aux pratiques qui caractérisent l'organisation hiérarchique traditionnelle » (p. 12). La vitalité de la gouvernance repose sur la constitution de ces réseaux d'acteurs assumant différentes fonctions et œuvrant collectivement à la réalisation d'une mission, sur la multiplicité des parties prenantes. Elle fait directement appel à la responsabilité des acteurs, des réseaux, des institutions, par rapport à une recherche d'efficacité (Bouvier, 2007). La tendance internationale attribuant un rôle crucial aux enseignants et valorisant l'autonomie dans le développement de systèmes éducatifs de qualité (Wentzel, 2015) illustre cette responsabilité renforcée au niveau local, sorte de contrepartie d'une autonomie concédée à l'expertise des professionnels.

Pour aborder la thématique des rapports entre gouvernance et recherche en éducation, une entrée par la circulation et l'attribution de fonctions sociales aux connaissances scientifiques était indispensable. Elle permettait d'introduire différentes conceptions, voire modèles d'organisation des relations entre recherche et gouvernance qui ont fait référence à de nombreux concepts tels que « monitoring », « aide à la décision », « évaluation », « comparaison », « qualité ». Mais une pratique de recherche en éducation n'est pas une pratique de gouvernance, tout autant qu'elle n'est pas une pratique sociale d'éducation ou de formation. La pluralité de postures, de pratiques, de connaissances pouvant remplir des fonctions diverses de la recherche renvoie à l'idée que les usages des connaissances produites ne sont pas nécessairement déterminés a priori. Ils sont liés à la captation de l'information par différents acteurs sociaux et à l'utilisation qu'ils en font, dans le débat politique ou dans des actions visant à produire des réformes. Donc, la recherche en éducation assume des relations avec les différents niveaux de gouvernance. Les exemples de relations entre chercheurs et

décideurs ont pu être nombreux et le colloque international « Gouvernance et recherche en éducation » a proposé l'identification, le questionnement et la discussion autour de ces relations et de leur portée.

Le colloque international du 20 et 21 avril 2016 a proposé différents types de contributions, telles que des conférences prononcées par des chercheurs et des décideurs de différents pays et régions, de nombreuses communications orales et sous forme de posters, ainsi que des tables rondes et des symposia regroupant des acteurs à l'échelle internationale autour des axes thématiques suivants : les relations entre chercheurs et gouvernance en débat, de la circulation des savoirs aux espaces de concertation ; du monitoring à la qualité des systèmes éducatifs, instruments d'analyse et d'évaluation, rhétorique, action publique ; voies de développement de la recherche en éducation, production de connaissances plurielles, expertise et contribution aux processus réflexifs.

Références

Bouvier, A. (2007). La gouvernance des systèmes éducatifs. Paris : PUF.

Lusignan, J., & Pelletier, G. (2009). Gouvernance, pilotage et régulation intermédiaire dans les systèmes éducatifs. In G. Pelletier (Ed.), La gouvernance en éducation (pp. 12-31). Bruxelles : De Boeck.

Wentzel, B. (2015). Internationalisation de la professionnalisation de l'enseignement. Éléments d'analyse et de synthèse. In B. Wentzel, V. Lussi Borer & R. Malet (Eds.), Professionnalisation de l'enseignement. Fondements et retraductions (pp. 67-108). Nancy : Presses Universitaires de Lorraine.